



VILLE DE
BULLE
Service de la jeunesse

Le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle
Concept

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Historique.....	3
3. Mission.....	4
4. Valeurs et principes de travail	4
5. Bases juridiques.....	5
6. Organisation	5
6.1. Le Centranim: l’animation socioculturelle en ville de Bulle.....	6
Publics cibles	6
Prestations et objectifs.....	7
6.2. Le secteur hors murs : entre travail social et animation	8
Publics cibles	8
Prestations et objectifs.....	9
6.3. Le secteur Bulle Pro : pour une meilleure insertion professionnelle.....	10
Publics cibles	10
Prestations et objectifs.....	11
6.4. Evénements et projets.....	12

1. Introduction

La société fribourgeoise, et particulièrement la Ville de Bulle, ont beaucoup évolué ces trente dernières années. Ces évolutions d'ordre démographique, social, culturel ont quelque peu chahuté le modèle familial, la vie associative et les rapports sociaux traditionnels. Dans ce contexte, les enfants et les jeunes ont plus que jamais besoin de repères et de références solides auxquels ils peuvent avoir recours. La ville de Bulle s'engage depuis le début des années 2000 dans l'accompagnement professionnel d'activités de jeunesse.

Aujourd'hui, le Service de la jeunesse de la Ville de Bulle (SJB) a la responsabilité de développer, avec les partenaires communaux et la société civile, une politique de l'enfance et de la jeunesse à l'écoute des besoins des enfants et des jeunes. Les communes sont des systèmes d'interaction et de vie dynamiques et complexes. Elles sont composées de différentes communautés, associations ou groupes d'intérêts plus ou moins proches des lieux de décision. Dans ce contexte, les enfants et les jeunes peuvent parfois rester en marge. Il est plus difficile pour eux de se faire entendre, de défendre des intérêts ou encore de se faire une place. Les animateur-trice-s et les éducateur-trice-s du SJB les soutiennent dans ce sens. Ils les accueillent, les accompagnent, les conseillent et les aident à s'affirmer.

Les activités du Service de la jeunesse sont multiples. Elles se divisent principalement en trois secteurs. Il y a premièrement le Centranim, centre d'animation socioculturelle qui accueille les enfants et les jeunes désirant jouer, se rencontrer entre ami-e-s, discuter, échanger. Le secteur hors murs développe une approche différente en allant dans les endroits où les jeunes se trouvent. La « Bulle Pro », soutient les

jeunes à la recherche d'un stage, d'un petit job, ou d'une place d'apprentissage.

Au-delà de ces trois secteurs bien définis, le SJB tâche de mettre en lien les actions citoyennes et de créer des ponts entre les différentes structures associatives. Il veille également à informer au mieux au sujet des offres existantes destinées aux enfants et aux jeunes. De plus, il organise ou contribue à la mise sur pied d'événements et de projets transversaux visant la promotion des rencontres, le renforcement de la citoyenneté ou encore la découverte. Toutes les actions du SJB sont motivées par la conviction que les enfants et les jeunes doivent être considérés comme des acteur-trice-s capables d'apporter leur contribution au développement d'une société inclusive, pacifique et durable.

Le présent document poursuit l'objectif de présenter le travail et la mission générale du SJB. Il rappelle les valeurs et les principes de travail sur lesquels le Service base son action. Il met en lumière ses différentes prestations et leurs objectifs. Enfin, il fait office de référentiel pour quiconque souhaite mieux comprendre le contenu et le sens du travail du SJB.

2. Historique

Suite à une enquête de terrain mandatée par la Commission de jeunesse du Conseil Général, la Ville de Bulle réalise en 1997 qu'il manque cruellement d'aménagements destinés à la rencontre entre les jeunes. Ce constat mène en 2001 à la création de la Fondation Pass'âge qui engage une animatrice professionnelle et s'installe dans des locaux provisoires dans le quartier de Dardens. Face aux diverses problématiques et aux besoins grandissants, l'engagement d'un deuxième professionnel s'avère rapidement nécessaire.

En 2005, la Fondation s'installe définitivement au centre-ville, sur la place du Marché. Le Centranim occupe la cave du bâtiment de la rue du Marché 16 durant près de 3 ans avant d'investir les étages supérieurs dès novembre 2007. Le Centranim se développe, année après année, et reprend, en 2011, des activités animées antérieurement par le Centre culturel Ebullition. Ces animations sont destinées à des enfants âgés de 6 à 12 ans.

En 2012, la Fondation Pass'âge est communalisée par la Ville de Bulle. Un Service de la jeunesse est créé qui comprend les activités poursuivies jusqu'ici par la fondation.

En 2013, l'équipe du Service de la jeunesse (SJB) s'agrandit avec un travailleur social hors murs (TSHM) pour assurer le lien avec les jeunes dans l'espace public. Il débute seul à 50% en se faisant petit à petit son réseau, constitué de jeunes, de parents, de professionnel-le-s du travail social, de membres d'associations et de la population en général. Afin de mieux répondre aux besoins et de proposer une mixité genrée de l'intervention hors murs, l'équipe est complétée en 2016 par une travailleuse sociale hors murs (à 50%). Dès 2017, une troisième collaboratrice complète le duo.

En 2015, l'intervention du SJB dans le domaine de l'insertion professionnelle prend de l'ampleur grâce au soutien de la Fondation Jacobs. Déclinée en quatre axes, la Bulle Pro propose une permanence accompagnée pour la rédaction de dossiers de candidature, des ateliers sur le thème de la recherche d'emploi et la possibilité de rencontrer des employeurs et de s'entraîner aux entretiens. Depuis début 2019, une mesure d'insertion professionnelle qui permet à des jeunes de remettre un pied à l'étrier dans des entreprises de la région vient compléter l'offre de ce secteur.

3. Mission

La promotion du développement harmonieux des enfants et des jeunes est la mission principale du SJB. Composé d'une équipe de professionnel-le-s à l'écoute des besoins exprimés, le SJB contribue à favoriser l'estime de soi, la créativité et la prise de responsabilités. Il veille à ce que chacun-e puisse développer son pouvoir d'agir et participer activement à la vie sociale, culturelle et économique de son environnement. Dans ce sens, il promeut l'expression des jeunes, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance. Le SJB a un rôle d'information et de soutien. Il agit dans le domaine de la prévention et de la détection face aux nombreux risques auxquels les enfants et les jeunes peuvent être confrontés.

4. Valeurs et principes de travail

Les valeurs et les principes sur lesquels se base le travail du SJB sont multiples et se complètent.

Le principe de **libre adhésion** offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de faire un véritable choix quant à leur présence ou leur **participation** aux activités ou aux mesures du SJB. Ce principe permet aux professionnel-le-s de les considérer comme des partenaires. Le SJB met un point d'honneur à mener ses actions « avec » et non « pour » les enfants et les jeunes. Grâce à cette approche participative et inclusive, le SJB veut promouvoir leur pouvoir d'agir.

Les notions de **non-discrimination** et d'**égalité des chances** sont également au centre de l'action du SJB. Chaque enfant et chaque jeune doit avoir accès aux prestations du SJB indépendamment de son âge, genre, origine, religion, handicap, appartenance sociale et orientation sexuelle. A cet égard, les collaborateur-trice-s se gardent de faire toute forme de propagande politique ou religieuse.

La **bienveillance** et la **non-violence** fondent toute action du SJB et permettent la **liberté d'expression** et les échanges d'idées constructifs.

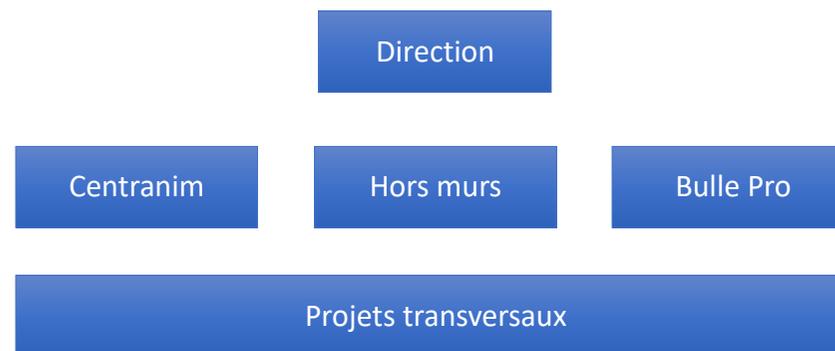
5. Bases juridiques

Différents textes de lois fondent le socle des actions du SJB. Tout d'abord, la Convention internationale des droits de l'homme et la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant engagent la Confédération, ses cantons et ses communes à promouvoir le développement des enfants et des jeunes, à garantir leur droit de participer à la société à laquelle ils appartiennent et à protéger ceux qui sont menacés dans leur développement.

Le droit suisse reprend les principes de la Convention dans sa Constitution ou son Code civil. La Loi fédérale sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse attribue une mission de mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse.

Au niveau cantonal, la loi sur l'enfance et la jeunesse a, entre autres, pour buts de promouvoir des conditions favorisant un développement harmonieux des enfants et des jeunes dans le respect de l'égalité des chances. Elle énonce les principes du dispositif de protection de l'enfant et engage les communes à développer une politique de l'enfance et de la jeunesse.

6. Organisation



6.1. Le Centranim : l'animation socioculturelle en ville de Bulle

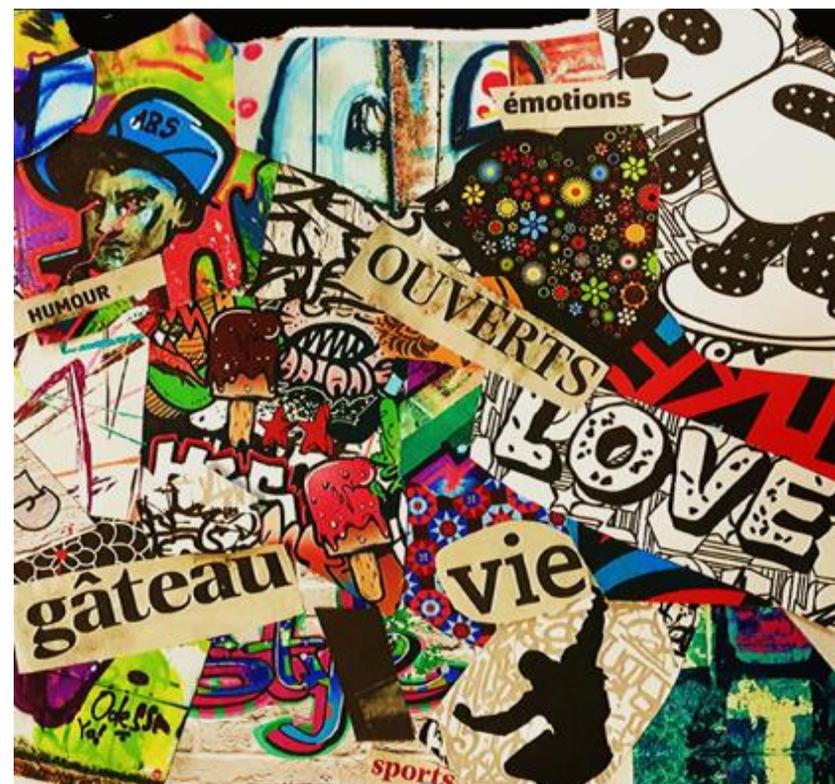
Le Centranim est un espace où les jeunes peuvent se retrouver entre pairs, rencontrer des ami-e-s, faire de nouvelles connaissances, construire des projets, organiser, lire, jouer et participer librement à divers ateliers et animations. L'équipe d'animation socioculturelle est là pour aider, discuter, coacher, conseiller, accompagner les jeunes dans leurs démarches et veiller au bon déroulement des temps d'accueil.

Publics cibles

Le Centranim accueille des enfants et des jeunes selon deux tranches d'âge distinctes : alors que **Pré-en-Bulle** se destine aux enfants de 6 à 10 ans, **La Bulle** s'adresse aux jeunes âgé-e-s de 10 à 18 ans.

Certains programmes ou projets peuvent s'adresser plus particulièrement à un public dont les besoins de soutien et de promotion sont, notamment pour des raisons socioéconomiques, plus marqués.

D'autres tranches d'âge peuvent être concernées par les activités du Centranim dans le cadre de projets intergénérationnels.



Prestations et objectifs

Prestation	Description	Objectifs
L'accueil (10-18 ans)	Accueil libre et ouvert du mercredi au samedi	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes disposent d'un lieu de rencontre et de socialisation sécurisant, encadré par des professionnel-le-s. - Les jeunes bénéficient de personnes adultes ressources en dehors de l'école et de la famille. - Les jeunes ont la possibilité de proposer des projets et de les réaliser avec un appui méthodologique. - Les jeunes découvrent la diversité et confrontent leur point de vue de manière pacifique. - Les jeunes sont sensibilisés aux risques qu'ils peuvent rencontrer. (Violence, consommation de produits légaux et illégaux, nouveaux médias, etc.). - Les jeunes apprennent à accepter et gérer leurs émotions.
Les activités organisées (10-18 ans)	Activités ponctuelles organisées par l'équipe d'animation sur inscription (cuisine, musique, tournois, sport, jeux, sorties, moments entre filles, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont accès à des activités gratuites. - Les jeunes découvrent de nouveaux intérêts. - Les jeunes développent des compétences et apprennent à mobiliser leurs propres ressources. - Les jeunes renforcent leur estime de soi, leur santé mentale et physique. - Les jeunes renforcent leur capacité à se comporter de manière fair-play. - Les jeunes sont amenés à déconstruire certains stéréotypes liés au genre, la culture, l'orientation sexuelle, le handicap, le milieu socioéconomique, etc.
Les ateliers (10-18 ans ou 6-10 ans)	Activités régulières (hebdomadaires ou mensuelles) sur le semestre	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont la possibilité de développer des compétences dans diverses disciplines. - Les jeunes renforcent leur capacité à tenir des engagements.
Les après-midi PEB (6-10 ans)	Accueil et activités avec les enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants disposent d'un lieu de rencontre et de socialisation encadré par des professionnel-le-s. - Les enfants ont accès à des activités gratuites. - Les enfants bénéficient de personnes adultes ressources en dehors de l'école et de la famille. - Les enfants renforcent leur estime de soi, leur santé mentale et physique. - Les enfants ont la possibilité de proposer des activités. - Les enfants développent leur capacité à accepter la diversité.
La semaine estivale (6-10 ans)	Accueil et activités pour les enfants pendant les vacances d'été	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants Bullois ont la possibilité de faire des rencontres et des activités durant une semaine de vacances. - Les parents disposent d'une solution supplémentaire de garde.

6.2. Le secteur hors murs : entre travail social et animation

Le secteur hors murs se décline en quatre prestations complémentaires principales : la permanence de rue, l'accompagnement socioéducatif, l'accompagnement de collectifs et l'animation hors murs. Dans le cadre du secteur hors murs, les collaborateur-trice-s du SJB vont vers les jeunes là où ils se trouvent. Les spécialistes de ce secteur sont les travailleurs et travailleuses sociaux-ales hors murs (TSHM).

L'action centrale des TSHM est la « permanence rue ». Aller à la rencontre des jeunes dans l'espace public ou dans leurs environnements respectifs est au cœur de l'intervention des TSHM. Au cours des permanences rue, le TSHM apprend à connaître les jeunes et leurs besoins. Dans sa relation avec les jeunes et ceux qui les entourent, il définit clairement son rôle, son statut, les possibilités et les limites de son action. Peuvent découler de ces rencontres des accompagnements socioéducatifs individuels ou la mise sur pied de projets collectifs.

L'approche systémique du travail social hors murs implique un important travail de réseau. Tant les parents, la famille, les ami-e-s ainsi que les autres professionnel-le-s que côtoient les jeunes sont considérés comme autant d'alliés pour appréhender les situations. En effet, prendre soin des jeunes implique forcément de les considérer dans l'ensemble de leurs relations, ressources et domaines d'intérêts, de manière interdisciplinaire et globale. Aussi, le recours à l'intelligence du réseau se retrouve dans les projets communautaires ou d'animation hors murs : l'implication des partenaires, la participation des jeunes et la sollicitation de ressources extérieures y sont primordiales.

L'équipe du SJB cherche à nouer des liens de confiance avec les jeunes. Dans ce cadre, elle reçoit parfois des informations intimes et délicates concernant certains d'entre eux. Afin de préserver les relations établies et d'être admis par les différents groupes comme des personnes ressources, les collaborateur-trice-s du SJB traitent ces informations avec une grande précaution. Le principe de confidentialité permet de réaliser un travail de prévention, de réduction des risques, de stabilisation et d'empowerment efficace. Une pesée d'intérêt est faite quand la tension entre la protection de la sphère privée et le devoir d'annoncer se fait sentir.

Puisque l'équipe d'animation socioculturelle du SJB est également beaucoup investie dans les activités hors murs (ex : accompagnement de projet, Cabal'été, le Square), ce secteur favorise le croisement des regards et des méthodes entre les différent-e-s professionnel-le-s du SJB. Il permet de nombreuses collaborations à l'interne du service et une approche pluridisciplinaire profitable aux enfants et aux jeunes de Bulle.

Publics cibles

Le public côtoyé par l'équipe TSHM de Bulle est constitué de jeunes âgé-e-s de 12 à 25 ans. Bien que tous les jeunes puissent potentiellement bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif, une priorité est mise pour ceux se trouvant en situation de marginalisation, de précarité, d'exclusion ou de dépendance. Des dysfonctionnements au sein du contexte familial, des difficultés relationnelles ou encore socioprofessionnelles sont souvent à l'origine du lien créé avec les jeunes. Dans le cadre de projets communautaires ou intergénérationnels, l'âge des participant-e-s peut varier.

Prestations et objectifs

Prestation	Description	Objectifs
Permanence Rue	<ul style="list-style-type: none"> - Observations du contexte de vie et de rencontres des jeunes dans l'espace public - Rencontres avec les jeunes dans l'espace public et création de liens. - Réseautage avec l'ensemble de la population présente sur les lieux investis - Information, sensibilisation et aiguillage vers le réseau existant 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes bénéficient, à proximité, de personnes adultes et professionnel-le-s de référence. - Les jeunes ont l'occasion d'être mis en lien avec les autres utilisateur-trice-s des espaces publics et de comprendre les rôles et besoins de chacun-e. - Les jeunes font évoluer positivement leurs représentations à propos de certains thèmes, corps de métiers ou personnes en apprenant à mieux les connaître - Le sentiment de sécurité est accru. - L'attitude et les besoins de la jeunesse au sein des espaces publics fait l'objet d'une observation régulière.
Accompagnement socioéducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens réguliers et suivis selon les besoins du ou de la jeune - Echanges autour de thèmes spécifiques (insertion professionnelle et sociale, famille, couple, addiction, justice, finances et administration, santé, violence, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes peuvent se confier à une personne adulte ressource. - Les jeunes reçoivent, de manière individuelle et adaptée, des conseils et du soutien dans les difficultés, les doutes, parfois existentiels, et les joies qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien. - Les jeunes découvrent et développent leurs ressources et leur pouvoir d'agir.
Accompagnement de collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Appui et conseil pour la gestion de projet et l'organisation d'événements (planification, budget, autorisations, communication, etc.) - Soutien à la création d'association - Animation de réseau - Echanges et debriefing 	<ul style="list-style-type: none"> - Les participant-e-s apprennent à mobiliser leurs propres ressources. - Les participant-e-s développent des méthodes de travail et des compétences en gestion de projet. - La participation et les échanges sont dynamisés dans les quartiers. - Différentes communautés, associations sont mises en réseau.
Animation hors murs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'animations dans les espaces publics de Bulle (ex : Cabal'été, Square) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des populations différentes se rencontrent, apprennent à se connaître, tissent des liens. - Les familles disposent de lieux de rencontres et de détente animés par des professionnel-le-s. - Les enfants et les jeunes s'approprient des espaces de jeux extérieurs dans un cadre sécurisant. - Les enfants et les jeunes peuvent, avec l'appui de professionnel-le-s, entrer en contact et échanger avec les habitant-e-s des alentours et autres usager-ère-s des espaces publics.

6.3. Le secteur Bulle Pro : pour une meilleure insertion professionnelle

Le secteur « Bulle Pro » soutient les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. En parallèle des mesures collectives, des accompagnements individuels sont proposés aux jeunes qui en ressentent le besoin. Ceux-ci peuvent être organisés autour de la recherche d'emploi et se poursuivent souvent durant la formation.

Publics cibles

La permanence emploi est destinée à tous les jeunes de 14 à 25 ans. Elle est gratuite et sans rendez-vous. Les ateliers F3 et les Speedworkings sont organisés pour des élèves du CO en collaboration avec les travailleurs et travailleuses sociaux-ales scolaires. La mesure « Ptits Jobs » quant à elle, a été mise sur pieds pour les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus dans le cursus scolaire et qui connaissent une période d'inactivité.

Bulle Pro
14-25 ans

- Soutien pour CV et lettre de motivation
- Coaching emploi
- Mesure «Ptits Jobs»

026 913 86 44
www.jeunesse-bulle.ch/bulle-pro

Mardi et mercredi, 17h-19h
1630 Bulle • Rue du Marché 16 • Service de la jeunesse

BULLE
Service de la jeunesse
JACOBS
FOUNDATION
for the Youth

Prestations et objectifs

Prestation	Description	Objectifs
Permanence-emploi	- Soutien pour la rédaction de CV, de lettres de motivation, de téléphones et d'entretiens	- Les jeunes réalisent des CV et des lettres en bonne et due forme. - Les jeunes sont capables d'appréhender un téléphone professionnel. - Les jeunes sont préparés à l'entretien d'embauche.
Ateliers F3	- Atelier sur trois jours de suite dans un cadre extrascolaire et accueillant - Valorisation des savoirs et compétences - Soutien à la rédaction (CV et lettres) - Coaching pour entretiens téléphoniques et d'embauche	- Les jeunes approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes (compétences, intérêts, faiblesses). - Les jeunes réalisent des CV et les lettres en bonne et due forme. - Les jeunes sont capables d'appréhender un téléphone professionnel. - Les jeunes sont prêts à l'entretien d'embauche.
Speedworking	- Coaching pour entretiens d'embauche - Rencontres entre jeunes et employeurs/recruteurs en collaboration avec la Fédération patronale et l'équipe de travail social des CO gruériens.	- Les jeunes savent se présenter en entretien d'embauche. - Les jeunes ont l'occasion d'échanger avec des chef-fe-s d'entreprises. - Les jeunes ont l'occasion de découvrir des nouveaux métiers et d'élargir leur réseau professionnel.
Mesure « Ptitis Jobs »	- Travail autour des compétences et des postulations - Stage de minimum trois mois, rémunéré, avec une intégration progressive sur le lieu de travail - Accompagnement socio-éducatif individuel en parallèle du stage	- Les jeunes reprennent un rythme de travail de manière progressive. - Les jeunes (re-)prennent confiance en eux-elles. - Les jeunes approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes et d'elles-mêmes (compétences, intérêts, forces, faiblesses). - Les jeunes ont l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'une équipe de travail et de l'intégrer.
Soutien individuel	- Coaching adapté aux besoins et à la situation - Intégration des parents dans le processus si les jeunes le souhaitent	- les jeunes bénéficient d'un suivi individuel prenant en compte leur situation personnelle. - Les jeunes apprennent à s'organiser, gérer le stress ou intégrer une équipe de travail sur le terrain. - Les parents s'investissent dans le futur professionnel de leurs jeunes.

6.4. Événements et projets

Le Service de la jeunesse organise des événements visant la promotion des rencontres et des échanges, le renforcement de la citoyenneté ou encore la découverte. Ces événements se déroulent pour la plupart dans l'espace public. La plupart d'entre eux s'adressent à un public large : aux enfants, aux jeunes et moins jeunes, aux familles et personnes seules. Selon l'actualité, le SJB peut mettre en place d'autres projets ponctuels dont les objectifs varient en fonction de la thématique traitée.

Projet/prestation	Description	Objectifs
La Nuit du jeu	- Événement convivial et ludique tout en découvrant de nouveaux jeux	- Les participant-e-s ont la possibilité de découvrir de nouveaux jeux gratuitement. - Les familles passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Les participant-e-s font des rencontres, retrouvent des ami-e-s.
Carnaval	- Participation au cortège	- L'événement permet de marquer un temps particulier de l'année. - Les enfants dont la classe ne participe pas au cortège ont la possibilité de le faire avec le Centranim.
Semaine contre le racisme	- Semaine de sensibilisation autour de la question du racisme	- Les participant-e-s sont sensibilisé-e-s à la question du racisme. - Le grand public est sensibilisé à la question du racisme.
Chasse aux œufs	- Chasse aux œufs de Pâques - Collaboration avec le Musée (entrée gratuite à cette occasion)	- L'événement permet de marquer un temps particulier de l'année. - Les familles passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Les familles découvrent ou visitent le Musée gruérien.
Coup de balai	- Nettoyage de rues et espaces publics avec les élèves des écoles primaires	- Les enfants et les jeunes sont sensibilisés au littering. - Les participant-e-s s'engagent pour l'écologie et la propreté de leur ville.
Fête de la musique	- Festival de musique gratuit	- Les jeunes issus des ateliers du Centranim ont la possibilité d'appréhender la scène. - Les familles passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Les spectateur-trice-s découvrent de nouvelles musiques.
Fête du parc	- Animation, musique et petite restauration	- Les participant-e-s passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Les utilisateurs et utilisatrices réguliers-ères du parc contribuent à l'animation et au changement de l'image du parc.

Soirée des jeunes citoyen-ne-s	- Célébration du passage à la majorité pour les jeunes Bullois-es	- Les jeunes citoyen-ne-s découvrent leur ville et apprennent à connaître leurs autorités. - Ils passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Ils sont sensibilisés à la question de la citoyenneté.
T'es en gare	- Goûter, animation à la gare avant Noël	- La gare devient un espace d'échange, de rencontres et de convivialité. - Les participant-e-s passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Dans une logique participative, les jeunes usager-ère-s de la gare participent à l'organisation de l'événement.
Atelier bougies	- Confection de bougies avec les classes primaires de Bulle et le public	- L'événement permet de marquer un temps particulier de l'année, à l'approche des fêtes de fin d'année. - Les familles passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges. - Les participant-e-s repartent avec un joli bricolage fait maison. - Les enseignant-e-s peuvent proposer une activité ludique à l'approche des fêtes, en s'appuyant sur les professionnel-le-s du SJB.
FriTime	- Ouverture des halles de gym les dimanches après-midi	- Les participant-e-s ont l'occasion de se mouvoir, jouer, faire du sport les dimanches après-midi des mois d'hiver. - Les jeunes font l'apprentissage du fair-play et de la solidarité. - Les jeunes passent un moment convivial fait de rencontres et d'échanges.